



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 288 Juin 2011 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur P705187

L'HABITAT EN RÉSISTANCE À LA MISÈRE



Le droit au logement fait partie des droits de l'homme et de la Constitution belge, parce que, à travers l'histoire, des hommes et des femmes se sont battus pour qu'il en soit ainsi.

Nous constatons aujourd'hui, chez nous en Belgique, que le droit au logement, même s'il est écrit dans la loi, n'est pas évident à faire respecter.

Chez nous comme ailleurs, les terrains, les logements sont l'objet de spéculation immobilière. Le capitalisme a dépassé les frontières des pays. Les plus riches possèdent de plus en plus de terres, dont les plus pauvres sont expulsés.

Malgré cela, les plus pauvres, là où ils sont, développent leur façon d'habiter en résistance à la misère. Nous pensons que le logement ne peut pas être considéré comme une marchandise comme les autres.

Dans ce journal, nous parlons avant tout du cri de souffrance des mal-logés du monde. Nous parlons ensuite de mouvement de révolte, d'indignation, de construction d'autre chose: se rassembler et former un mouvement pour défendre le droit au logement des plus pauvres.

Derrière ce cri et dans ce rassemblement, il y a des visages et des prénoms: Zodwa d'Afrique du Sud (et tout ceux qu'elle représente); Régis et Rosette à Haïti (et les personnes qu'ils représentent à travers le travail d'ATD à Haïti); et chez nous: Albert, Jean, Jean-Claude, Gabby...

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 288 SOMMAIRE

L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : IBAN BE
67001338589387

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 288
Juin 2011

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Lst Abahlali: même combat !** **2/3**
- **Reconnaître les résistances à la misère** **4/5**
- **Vivre dignement** **6**
- **Namur** **7**
 - Famille, je vous...
- **Nos droits** **8**
 - Taux cohabitant
- **La page des enfants** **9**
 - Cabane ou maison ?
- **Ça se passe** **10**

SPÉCIAL

**LST ET ABAHLALI BASEMONDOLO,
MÊME COMBAT !**

*Une jeune Sud-Africaine découvre L.S.T.
et nous explique son organisation*

Ces dernières années, nous avons eu le bonheur de recevoir, pour des échanges de résistances, des militants congolais, dans une démarche de partenariat avec Justice et Paix. Une autre proposition particulièrement intéressante nous a permis de rencontrer une militante de l’Afrique du Sud. En effet, Zodwa, active dans une association sur le droit au logement dans son pays nous a rejoint pour un partage d’expérience.

C’est à l’occasion du 50^e anniversaire de l’ONG « Entraide et Fraternité », qui soutient cette association et des acteurs locaux dans une quinzaine de pays du Sud que cette rencontre a été organisée.

PARTAGE DES EXPERIENCES

Agée de 26 ans, Zodwa habite depuis 2003 dans le quartier de Kennedy Road, à Durban, grande ville portuaire d’Afrique du Sud. Dès 2005, sa maman et elle se sont jointes au groupe de militants qui a créé Abahlali BaseMondolo. Comme son nom l’indique, celui-ci réunit des habitants de bidonvilles, qu’Abahlali préfère appeler « peuplements informels ».

Zodwa a d’abord rencontré quelques militants du mouvement LST qui lui ont retracé l’histoire du mouvement, ses objectifs et son fonctionnement.

Ensuite, sur un terrain de résistance, elle a visité le domaine de Pincemaille à Binche et elle a pu échanger avec une habitante qui lutte pour pouvoir continuer à vivre dans son chalet construit sur un terrain ne lui appartenant pas alors qu’elle est menacée de devoir partir à cause du Plan HP de la Région Wallonne.

Elle a également participé à une de

nos rencontres « cave » à LST Andenne où elle a découvert les récits de vie et d’actions des uns et des autres et notre façon de les analyser pour inventer des stratégies de résistance.

Mais surtout, Zodwa nous a expliqué le fonctionnement de l’organisation « Abahlali Basemondolo », et nous a présenté l’histoire de ce mouvement et les particularités de son pays.

Quantité de questions ont jailli des personnes rassemblées. Elle a expliqué comment les pauvres se battent pour le

« Après 1994, après la fin de l’apartheid (c’est un système d’exclusion des noirs de la part des blancs mais aussi des indiens et des métis), on pourrait croire que tout le monde serait libéré en Afrique du Sud.

Aujourd’hui, il existe l’apartheid entre les riches et les pauvres. Le fossé entre les riches et les pauvres a augmenté dramatiquement et particulièrement dans les communautés qui étaient fragilisées à l’époque de l’apartheid. C’est la raison pour laquelle il y a beaucoup de communautés formées par des gens forcés de vivre dans des logements de fortune près des villes pour l’emploi, une meilleure éducation et des soins de santé ».

« Abahlali » signifie « habitants des cabanes » et a été formée en 2005 dans la grande métropole de Durban. Cette organisation a été créée par les gens qui résidaient dans ces lotissements informels, parce qu’ils étaient négligés par les autorités. Le nom de l’organisation définit en même temps les situations actuelles des gens.

Ils vivent dans des logements très précaires, des taudis, des bidonvilles.. De 7.000 à 10.000 personnes vivent dans chaque lotissement.»

LOTISSEMENTS INFORMELS

« En Afrique du Sud, il y a les villes blanches et les bidonvilles (township). Durant l’apartheid, les « township » étaient créés par le gouvernement pour les gens pauvres et surtout les noirs. La loi interdisait aux blancs et aux noirs de vivre dans la même zone. Ils avaient construits ces « township » à l’écart.

Les lotissements informels, ce sont les endroits où les gens viennent occuper



droit au logement, à la santé, à l’eau et à l’électricité, mais aussi pour faire reconnaître le droit à la terre.

Ils luttent en occupant des territoires, habitent un lieu dont ils ne pourront plus être expulsés si la police n’intervient pas rapidement, et engagent par là un combat pour le droit au logement. Et Zodwa constatait, comme nous, que s’il y a des gens dans la misère, dans son pays, c’est que d’autres ont y des intérêts !

UN APARTHEID ENTRE RICHES ET PAUVRES

Zodwa nous a ainsi fait une brève présentation de son organisation :

HABITAT EN RÉSISTANCE

des terrains vagues mais sans eau, sans électricité, et sans aucun service. Il y a différentes raisons pour lesquelles ils viennent : la proximité des écoles, des hôpitaux, etc. Les « township » sont informels sans structure ni organisation.

Il y a beaucoup de lotissements informels parce que les familles sont nombreuses et ils ne savent plus loger les familles dans les lotissements formels. Un enfant né dans un bidonville va être préservé, mais les enfants grandissent et ne peuvent pas rester dans la maison et doivent aller s'installer ailleurs et viennent grossir l'habitat informel.

Bien sûr, ce n'est pas facile, les pouvoirs du pays cherchent des réponses. La situation que l'on pourrait imaginer ici se produit aussi en Afrique du Sud et c'est la raison pour laquelle le mouvement se bat : la répression.

Le gouvernement en arrive à envoyer la Police et à détruire les cabanes. Personne ne devrait être expulsé sans un ordre du tribunal. C'est prévu par la Constitution dès la fin de l'apartheid. On arrive sur un terrain vague et si la Police n'intervient pas après 24 heures de l'établissement de la cabane, c'est trop tard selon la loi. L'expulsion n'est alors possible que si un autre logement est proposé ; mais aucune condition, même la Constitution, n'est respectée. L'autorité de la commune intervient et envoie les policiers.

L'association va le plus souvent possible devant les tribunaux pour faire valoir que les principes constitutionnels ne sont pas respectés mais la procédure prend plus d'un an et les familles ont dû se débrouiller autrement même si elles ont gain de cause. L'autorité, si elle respectait la loi, devrait suivre une procédure qui dure un an et c'est une des raisons pour lesquelles ils n'attendent pas et utilisent la manière forte.

La plupart des lotissements informels sont situés dans des aires proches de la classe moyenne et on prend l'électricité sur les fils pour permettre l'électricité dans les baraquements. Ces personnes

ne sont pas autorisées à se trouver là et la municipalité ne veut pas installer des lignes et alors les gens ne paient pas.

Là où les gens n'ont pas de l'eau à leur domicile, ils vont à la pompe municipale et peuvent y avoir accès avec les bidons. Ils ne paient pas. On fournit gratuitement l'eau aux gens des lotissements informels. C'est une obligation constitutionnelle, et donc un droit. Celui là est respecté par la création de points d'eau ».

LA DIGNITÉ EST ENCORE A GAGNER !

« L'apartheid en Afrique du Sud existe toujours mais il y a un nouveau fonctionnement. S'il reste quelque chose de l'ancien régime, il y a tout de même quelques changements dans le processus. Un des progrès les plus intéressants, c'est qu'il existe maintenant la liberté d'expression. Les noirs ont la liberté de résider dans les quartiers réservés aux blancs au temps de l'apartheid. Les enfants noirs peuvent aller à l'école dans les écoles modernes soit disant réservées aux blancs.

Mais tout cela existe essentiellement dans les régions urbaines. Dans les régions rurales, l'apartheid résiste encore. Les régions rurales, ce sont les grandes fermes qui appartiennent aux blancs qui continuent le fonctionnement de l'apartheid.

La demande essentielle de l'organisation est d'obtenir le droit à la terre et à l'habitation dans les villes. Mais avant cela, il y a différentes étapes à franchir et notamment la reconnaissance de la dignité des gens. Faire en sorte que les pauvres soient traités comme les autres personnes et considérés comme sujet de droits.

De conscientiser les personnes que l'on veut aider en leur faisant voir qu'ils ont des droits et que toute situation contraire aux droits qui leur

ont été concédés par la loi est une violation de leurs droits. Les gens qui ont de l'argent pourraient se permettre de faire n'importe quoi. Ce que nous voulons d'abord promouvoir, c'est la dignité des gens. Il y a eu différents mouvements et nous voulons pousser à l'unité politique parce que les partis poussent à la division. Nous ne sommes liés à aucun parti politique. Pourquoi nous voulons rester indépendant de tout parti politique ? Parce que nous considérons que nous sommes pauvres à cause des politiques.»

Il est vraiment difficile de rapporter ici tout ce que nous avons pu recevoir de cette rencontre. Ce qui est sûr, et que nous réaffirmons avec Zodwa, et avec différents témoins militants engagés dans la lutte avec les plus pauvres et avec lesquels nous échangeons nos pratiques : notre constat est le même, notre objectif est le même, notre engagement est le même, dans tous les pays du monde.

Elle conclut : « Il est vraiment important de développer la solidarité entre celles et ceux qui luttent ici et dans les pays du Sud. Que cela se fasse par emails, informations sur les revendications et les actions, communications de prises de position, ... »

Un très profond et sincère merci, avec toute notre amitié à cette militante qui nous rappelle la dimension internationale de notre combat.

Pour ceux qui veulent en savoir plus, voir : www.abahlali.org.

Les militants de LST Andenne



**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

SPÉCIAL

RECONNAÎTRE LES RÉSISTANCES À LA MISÈRE

UNE DYNAMIQUE DE RASSEMBLEMENT

Dès les années 70 en région namuroise, les premiers rassemblements développés avec les populations en situation de grande pauvreté sont très ancrés dans la problématique du logement.

A cette époque de nombreuses personnes et familles se trouvent sans solution de logement suite à la fermeture du 55, structure d'hébergement qui permettait aux plus pauvres de trouver un abri précaire sans doute, mais qui offrait un toit avec un minimum de commodités.

C'est aussi durant ces années que se développent les opérations de rénovation du centre urbain, provoquant le départ forcé vers les cités sociales périphériques pour certains et vers d'autres taudis pour les plus pauvres.

Très vite, les rassemblements s'élargissent à des personnes et familles qui habitent dans différents quartiers de Namur ou dans des habitats précaires, caravanes, baraquements, etc. Des groupes présents sur d'autres régions (Andenne, Dinant, Couvin, Ciney-Marche) rejoindront cette dynamique au cours des années.

CONSTRUIRE LE DROIT AU LOGEMENT

De nombreux combats collectifs sont menés au quotidien. Occupation et rénovation élémentaire de logements vides avec des familles et des personnes qui subissaient la fermeture du 55, résistance face à des expulsions massives notamment dans une cité de logements sociaux, une multitude d'actions en solidarité dans les combats menés par les plus pauvres pour l'accès et le maintien de leur logement...

Comme élément de réponse aux difficultés concrètes des plus pauvres pour trouver un logement, les locales de Andenne et Namur ont développé

depuis plusieurs années un patrimoine de quelques logements mis en location à des familles en situation précaire. Ce patrimoine logement est géré en collaboration avec les AIS.

Ces combats passent aussi par un travail d'interpellation politique de tous les niveaux de pouvoir, notamment par la diffusion d'écrits. C'est dans cette optique que des personnes et familles qui se mobilisent dans le cadre des rencontres des "caves" ont réalisé "La Tuile". il s'agit d'une étude collective dénonçant les conditions de logement auxquelles les plus pauvres doivent faire face. Année 1990.

accès et d'un droit au logement avec les populations les plus pauvres.

Les projets et actions relatives à la construction de ce droit sont toujours nés dans des lieux de résistance à la misère et très souvent ont mené à un travail de réflexion avec d'autres.

AVEC D'AUTRES

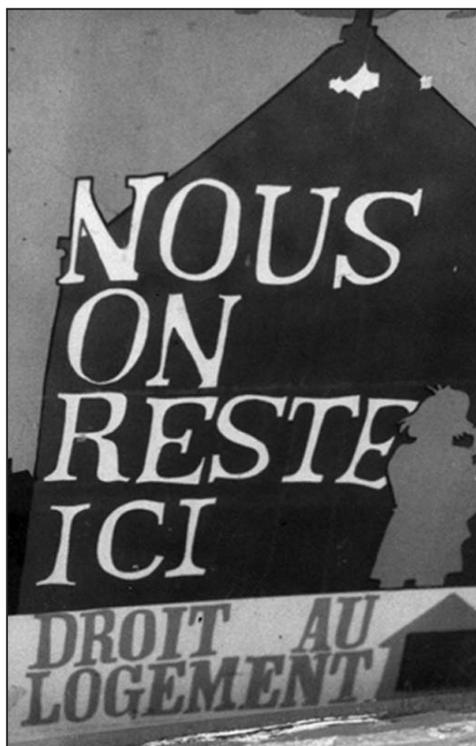
Ce travail de militance, enraciné dans la solidarité avec les populations les plus pauvres, nous a très régulièrement amenés à réfléchir avec d'autres associations et partenaires à la problématique du logement.

C'est suite à la publication d'une étude sur les réalités de logement des plus pauvres, réalisée en collaboration avec la Commission quart-monde et d'autres associations, que le service aide locative du Fond du Logement des familles nombreuses décide de s'implanter sur Namur. Année 1980.

C'est par la mobilisation de diverses associations autour de la Commission quart-monde, soutenues par un groupe de personnes membres des Facultés qu'un projet-pilote donnera naissance à ce qui deviendra Gestion Logement Namur, la première AIS en Région wallonne. Année 1989.

C'est le partenariat avec l'asbl TROC (1) et le Centre DFLS (2) des Facultés, qui portait sur la recherche de moyens pour permettre aux plus pauvres d'acquérir une plus grande maîtrise sur leur habitat. Année 1999.

C'est aussi notre implication avec d'autres dans la rédaction et le suivi du Rapport Général sur la Pauvreté (1994) qui a permis de construire un outil d'interpellation permanente du politique. Par le biais, notamment de nombreuses collaborations écrites dans le cadre d'ateliers sur le droit au logement, le droit à vivre en famille, l'emploi et la formation, le sans-abrisme, l'habitat permanent en camping...



Les résistances
quotidiennes à la misère
sont créatrices de droit

Ainsi au fil des ans, cette dynamique de rassemblement et de solidarité qui a donné naissance au mouvement LST a nourri la construction d'un

LOGEMENT EN RÉSISTANCE

En donnant aux plus pauvres la possibilité de construire des alternatives au logement

VIVRE EN CARAVANE...

Le quotidien des personnes et familles qui se sont garanti le droit au logement par l'habitat dans une infrastructure touristique (caravane, chalet...) mobilise le mouvement LST depuis de nombreuses années. La locale de Ciney-Marche s'est notamment structurée autour de cette problématique et en a fait sa priorité.

Dans notre pays, depuis plus de 30 ans, des personnes et familles vivent dans des habitations situées en zone de loisirs. Il s'agit souvent de logements précaires qui n'offrent pas toujours les commodités élémentaires (les équipements pour l'accès à l'eau, à l'électricité... étant parfois fort vétustes), mais ils ont permis aux plus pauvres de se créer une forme d'habitat qu'ils peuvent maîtriser et dans laquelle ils pourront garder leur autonomie.

Ces logements constituent pour beaucoup une étape importante qui permet de sortir de la rue ou d'éviter d'y aller ou de se retrouver en maison d'accueil avec toute la souffrance que cela comporte... Si on supprime cette étape, où vont se retrouver ces personnes?

HABITANTS MIS SOUS PRESSION

Pendant près de 20 ans, ce type d'habitat a été toléré. Fin des années 90, le politique a commencé à restructurer ces infrastructures et par la même occasion à mettre de plus en plus de pression sur les habitants.

C'est à cette époque qu'ont débuté les premiers rassemblements avec des personnes habitant dans des caravanes et des chalets situés en zone de loisirs.

Lors de ces rencontres, elles expriment l'insécurité ressentie par rapport à l'avenir, la peur de perdre leur logement et tout ce qu'elles y ont investi financièrement mais aussi en terme d'espoir. Déjà à cette époque, les pressions étaient à ce point insupportables

pour certains qu'ils fuiaient vers d'autres lieux de survie.

Puis à démarré le Plan HP qui n'a fait que fragiliser un peu plus les plus pauvres, qui dans leur combat pour accéder au logement, avaient choisi pour un temps ce type de logement.

De nombreux témoignages montrent comment des personnes et familles qui ont dû quitter un logement situé en zone de loisirs ne retrouvent



Photo De L'Autre "Lieux" "Habitat à voir et à revoir"

finalement pas de solution à leur insécurité de logement.

Le politique a décidé d'investir financièrement dans du personnel qui va accompagner et contrôler, ce ne sont pourtant pas les pratiques d'accompagnement qui vont créer les logements et les rendre abordables.

Et l'actualisation récente du Plan HP (dont nous avons largement fait écho dans ce journal) ouvre la porte à une précarisation plus grande encore des populations déjà très fragilisées.

HABITAT EN RÉSISTANCE À LA MISÈRE

Dans un contexte d'inégalité profonde en ce qui concerne l'accès au

logement, les plus pauvres développent par eux-mêmes des types d'habitat, certes précaires, mais en résistance à la misère et qui demandent à être reconnus.

Il y a une différence fondamentale entre organiser volontairement l'isolement des plus pauvres en les coinçant dans des zones de "non-droit" ou des situations piégeantes, et permettre que des hommes et des femmes construisent des solutions de logement qui leur permettent de résister à la misère.

L'habitat en caravane et en chalet situé en zone de loisirs est une des solutions développées par les populations les plus pauvres pour se garantir un habitat. Il y en a beaucoup d'autres qui au nom de normes de salubrité, de sécurité et d'urbanisme sont tout autant sanctionnées.

Aujourd'hui, en réponse à ce manque de logement, on parle de plus en plus de développer des habitats alternatifs. Nous pensons qu'il est important de clarifier la notion d'habitat alternatif par rapport aux plus pauvres qui vivent dans des infrastructures à vocation touristique ou dans d'autres lieux de résistance.

Les plus pauvres expriment clairement que les logements alternatifs ne sont pas abordables parce que l'ensemble des exigences qui y sont liées ne correspondent ni aux réalités qu'ils vivent, ni à leurs moyens (coût des matériaux, accès aux primes, confrontation aux normes de salubrité, sécurité, urbanisme...).

Ce que les plus pauvres construisent au quotidien, ce sont des alternatives au logement, pour se garantir un habitat qui soit abordable financièrement et dont ils auront la maîtrise.

L'équipe de Ciney-Marche

1) TROC: Temps de recherche pour des outils conviviaux

2) DFLS: Droits fondamentaux et lien social

HABITAT EN RESISTANCE

VIVRE DIGNEMENT

A Port-au-Prince après le tremblement de terre

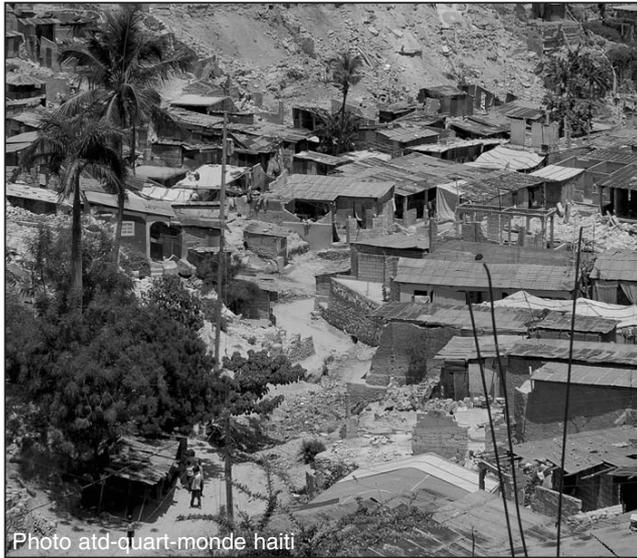


Photo atd-quart-monde haïti

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a laissé des séquelles encore bien présentes dans la ville de Port-au-Prince.

Des centaines de milliers de personnes ont perdu leur logement. Dans l'urgence de l'après-séisme, des « camps de regroupement » ont été créés. Certaines personnes et familles qui avaient perdu leur logement y ont été accueillies dans des abris provisoires très précaires.

Les quartiers très pauvres où vivent la plupart des familles que nous connaissons ont aussi été touchés par le tremblement de terre. Des maisons ont été endommagées ou complètement détruites.

Beaucoup de familles, cependant, n'ont pas voulu rejoindre les camps de regroupement, même quand elles étaient poussées à le faire. Cela vaut la peine d'essayer de comprendre pourquoi.

Ces quartiers sont construits dans les collines, sur les bords de ravines. Ce sont normalement des zones peu (voire non) constructibles. Il y a de nombreuses zones comme celles-là où des familles très pauvres se sont progressivement installées comme elles pouvaient, au fil des ans.

On utilise parfois le nom de « bidonvilles » pour désigner ces quartiers. Les familles elles-mêmes n'utilisent pas ce terme. Chaque quartier porte un nom et cela témoigne de leur volonté de bâtir des zones où elles peuvent vivre.

Si ces familles quittent la zone pour aller dans des camps de regroupement, elles croient – sans doute avec raison – qu'on ne les laissera pas revenir

dans les quartiers qu'elles habitent actuellement. Elles savent qu'elles ne doivent pas abandonner ce qu'elles ont aujourd'hui.

Si elles se sont installées là dans des conditions très précaires – une zone où il n'y a pas de commodités, pas d'assainissement, où il y a une surpopulation – c'est parce qu'elles n'avaient pas la possibilité d'aller ailleurs. Mais c'est là qu'elles ont bâti des liens, qu'elles ont leurs relations. C'est là qu'elles ont mis en place des stratégies pour essayer de survivre. C'est là qu'on

les connaît et qu'elles connaissent les autres. Elles savent qu'elles peuvent compter sur tel ou tel voisin.

Dans les camps de regroupement, les familles ont été mélangées dans l'urgence, sans pouvoir tenir compte de leur quartier d'origine. Il y a eu des agressions. Tout cela fait peur.

Bien sûr dans les quartiers où elles vivent, il y a aussi régulièrement des troubles, des faits de violence. C'est pourtant là que les familles ont leurs repères. Si certaines familles sont quand même allées dans des camps de regroupement, c'est parce qu'elles ne pouvaient pas faire autrement.

En se battant pour rester dans leurs quartiers, la plupart des familles ont exprimé leur crainte d'être déplacées vers des lieux où elles n'auraient plus les repères qu'elles ont mis en place pour survivre.

Elles ont montré que la question du logement ne pouvait pas être posée sans prendre en compte tout ce qui permet de vivre au quotidien. Le combat pour le logement, c'est aussi le combat pour pouvoir vivre dignement.

Régis De Muylder

ATD Quart Monde - Haïti

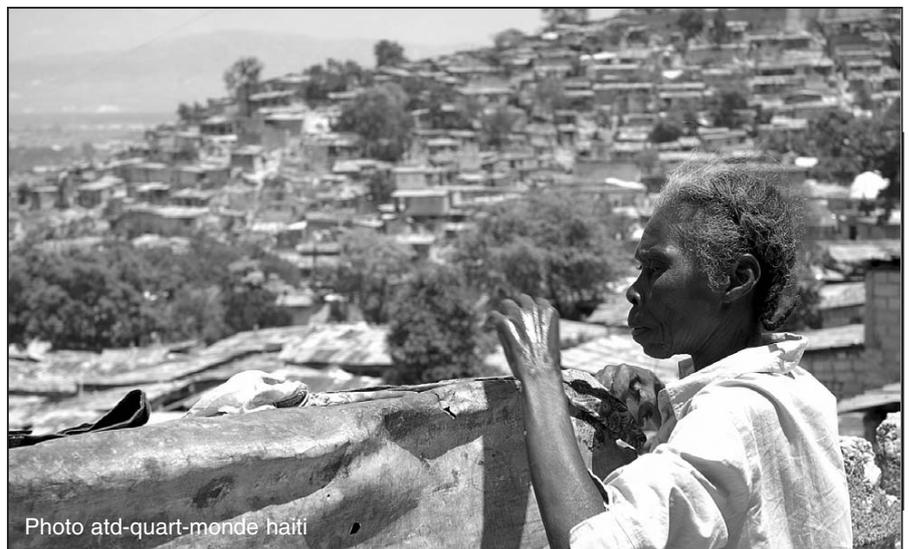
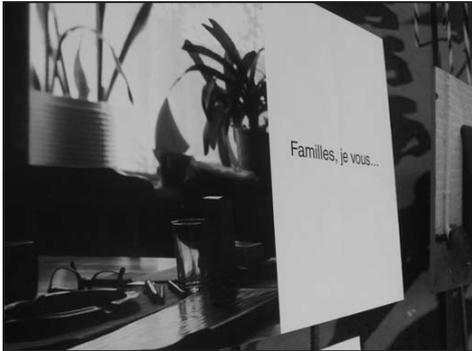


Photo atd-quart-monde haïti

DE NAMUR

FAMILLES, JE VOUS...

*les jeunes de LST jeunes se disent
et disent leurs familles
dans une expo-photos*



LA FAMILLE

A L.S.T., les gens se rassemblent autour d'une bonne tasse de café. Mais surtout autour d'échanges sur des difficultés et des joies de la vie, sur des réflexions et des projets pour lutter contre ce qui produit et reproduit la pauvreté.

Le thème de la famille est bien souvent au cœur de ces réflexions : l'éducation, les relations avec l'école, les placements et menaces de placements... Au sein de nos réunions « des caves », et de l'atelier « famille », des adultes creusent ces sujets depuis pas mal d'années et, avec d'autres, veillent à ce que les choses changent pour toutes les familles, d'aujourd'hui et de demain. Trop de choses fragilisent nos familles. Tant de nos familles sont divisées pour cause de pauvreté.

ET LES JEUNES DANS TOUT ÇA ?

Un papa me disait : « A l'atelier famille, on parle de nos enfants et de tout ça. Mais les jeunes, au groupe des jeunes, qu'est-ce qu'ils en pensent, eux de la famille ? »

Depuis le début des années 90, des jeunes se réunissent au « groupe des jeunes de LST ». On y parle souvent de nos familles. Et la question de ce papa nous a donné envie d'approfondir nos réflexions à ce sujet. De réunions en week-end de rencontres, par le biais d'expressions diverses (film, théâtre, dessins...) et surtout par la photographie, nous avons « dit » nos familles.

L'EXPOSITION

Avec le photographe Philippe Lavandy, les jeunes nous emmènent chez eux, dans leur monde familial, dans ce lieu qui est source de questionnements et de joie, de colère et de bonheur. De souffrance mais aussi de soutien et de forces. L'Atelier de LST, où des adultes s'expriment par la production d'œuvres artistiques, y apporte sa touche par des travaux d'objets-mémoire immortalisés par Jonathan Lotin.

UNE PAROLE DANS UN ESPACE CITOYEN

« Familles, je vous... » souligne tout d'abord une prise de parole forte d'un groupe de jeunes citoyens. Ils se rencontrent régulièrement et librement pour échanger et ainsi s'interpeler et interpeler le monde qui les entoure. Ce que les jeunes et leurs familles ont réalisé là n'est pas simple. Oser l'expression publique de quelque chose d'aussi intime que la famille; déjà en parler entre soi, et puis, en parler à d'autres qu'on ne connaît pas nécessairement, sur la place publique, lorsque d'habitude on est pointé du doigt parce qu'on est jeune ou qu'on est exclu.

C'est aussi une participation citoyenne à la vie collective de la Cité. Et le lieu choisi pour l'exposition porte bien son nom « Espace citoyen de la ville de Namur ». Cette participation est un enrichissement pour chacun. Merci à la Ville de donner, en accueillant cette exposition, cette place aux personnes qui vivent des difficultés liées à la pauvreté, de les écouter et d'en tenir compte.

FAMILLES, JE VOUS...

Familles, je vous aime parce que mon petit frère est un rayon de soleil.
Familles, je vous adore quand on se retrouve ensemble sur le divan pour regarder un film.
Familles, je vous déteste quand il y a trop de soucis et qu'on ne sait plus parler.
Familles, je suis triste et en colère quand on se retrouve sans logement, séparés.
Familles, je suis hors de moi parfois - on ne touche pas à ma famille-
Familles, je sais que vous me protégez quand rien ne va à l'école, qu'on n'est pas compris.
Familles, je vous remercie pour votre patience quand je rugis comme un lion, que je m'enferme comme un ours, que je m'enfuis comme un jaguar,
Familles, je suis fier quand je vois ce qu'on fait.
Familles, je vous... les jeunes se disent dans les photos.

Merci aux papas et aux mamans de la confiance qu'ils font à leurs ados d'aborder un sujet aussi difficile, sensible et fragile. Merci d'être là pour eux et avec eux. Vous avez une grande place dans la vie des jeunes.

Et merci à vous, les jeunes, qui avez construit cette exposition. Qui avez présenté une mise en scène sur le même thème lors de l'inauguration. Continuez à dire ce que vous vivez, à en parler, à dénoncer ce que vous trouvez injustes, à construire pour que vous, vos familles, vos frères et sœurs et d'autres puissent vivre sereinement.



NOS DROITS

COHABITANT OU ISOLÉ ?

Certains droits sociaux dépendent de la qualité d'isolé ou de cohabitant

Le montant de certaines allocations sociales varie selon que l'on vit seul ou que l'on cohabite avec d'autres.

Quelles sont les conséquences de la cohabitation ?

COHABITATION ET DROITS PERSONNELS

Lorsque plusieurs personnes partagent le même logement, le montant des allocations sociales versées à chacune d'elles sera différent.

En principe une personne aura le statut de « chef de ménage » et percevra le taux le plus élevé, et les autres adultes percevront un taux « cohabitant ».

Chaque législation sociale (en matière de chômage, de mutuelle, de CPAS, d'allocations pour personnes handicapées, soins de santé) précise qui sera « chef de ménage » et qui sera « cohabitant » ou « personne à charge ». Ces « casquettes » ne correspondent pas nécessairement à la réalité vécue au sein du ménage : ce sera parfois le jeune fils majeur qui sera considéré comme « chef de ménage », tandis que sa maman avec qui il vit sera considérée comme « cohabitante » ou « personne à charge ».

De nombreux droits ou avantages sociaux dépendent également du revenu global du ménage.

Pour vérifier si quelqu'un a droit à une aide sociale du CPAS, à un avocat dans le cadre de l'aide légale (les anciens Pro Deo), à divers tarifs sociaux réduits (en matière d'électricité, d'eau, etc.), il sera tenu compte des revenus de la personne en question, auxquels on ajoutera les revenus des autres membres du ménage.

Certains droits individuels dépendent donc de la situation personnelle de revenus des autres membres du ménage.

Cette situation est parfois vécue très difficilement, et n'est finalement pas normale par rapport au principe de l'individualisation des droits.

COHABITATION ET LOGEMENT

En principe, le fait de cohabiter n'a pas de conséquence sur le logement : celui qui est le locataire le reste, et les autres personnes sont simplement hébergées chez lui.

Plusieurs précisions importantes s'imposent.

Le locataire « officiel » doit respecter ses obligations vis-à-vis du pro-



priété, notamment celle d'utiliser le logement « en bon père de famille » : il ne pourrait pas accueillir trois autres adultes dans un petit logement dont les sanitaires par exemple ne sont pas conçus pour supporter plusieurs occupants.

Par ailleurs, un logement sur-occupé pourra être déclaré par le bourgmestre insalubre « par surpeuplement », ce qui peut faire perdre certains droits, notamment les ADeL que percevait le locataire.

Enfin, la cohabitation dans le logement social a des conséquences importantes que nous verrons la fois prochaine.

A suivre

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
7 juin 2011 à 20h
21 juin à 20h

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 11h.
Cave à Noisieux
le 20 juin à 20h

A ANDENNE

Le mardi :
14 juin 2011 à 20h
28 juin à 20h

DES ENFANTS DE NAMUR

CABANE OU MAISON ?

Les enfants ont construit des cabanes dans le quartier des balances.

Nous leur avons demandé...

“CE QU’IL Y A DE PLUS CHOUETTE DANS MA MAISON C’EST...”



Alison : “Le garage c’est le plus important pour mettre la niche du chien ou la voiture.”

Andy : “Ma maison car si j’en n’ai pas je devrais vivre dans la rue avec ma famille.”



Sevdyé : “C’est que je peux accueillir des copines mais le plus précieux c’est mon père et ma mère.”

Alexandre : “Le plus important c’est mon lit.”

Alison :
“Avoir une armoire secrète pour mettre l’argent.”



CA SE PASSE

NAMUR

LES CAVES

Lors des petites nouvelles, nous avons écouté une maman d'un enfant handicapé parlant de son combat quotidien, de ses doutes et espoirs. Ensuite, une nouvelle fois, nous avons mis en évidence les situations de vie dans certains lieux d'accueil qui offrent hébergement et remise en ordre des papiers... contre une pension assez conséquente et de nombreuses heures de travail "gratuites".

C'est interpellant, notamment car nous n'avons pas l'impression de sortir de là avec, par exemple, une épargne permettant de payer la caution d'un logement.



PETITES NOUVELLES

A Andenne

Anouk DOTHEY est née le 11 mai 2011, pesait 3,750kg et mesurait 50cm.

C'est l'arrière-petite-fille de Micheline VANGAVER, militante à LST Andenne.

Nous lui souhaitons bon vent sur le chemin de la vie.

A Namur

NAISSANCE

Un petit Basile est né ce 18 mai 2011 chez Hélène Lefebvre et Guillaume Thiry.

Nous lui souhaitons bon vent sur le chemin de la vie.

DÉCÈS

Andrée Saucin- Cattin est décédée ce 15 mai 2011.

C'est la maman de Thérèse, d'Eric qui participent aux actions de LST.

Nous souhaitons beaucoup de courage à la famille.

Sébastien Watlet est décédé Le 28 mai 2011.

Sébastien a travaillé à la Coopérative LST.

Nos sincères condoléances à sa famille et amis.

Robert Paulet est décédé ce 30 mai 2011. Pendant longtemps, il a participé à plusieurs camps chantier à la Caracole et à LST.

Nos sincères condoléances à sa famille et amis.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Chantal, Fabien
de Namur :
Andrée, Aurélie, Cécile, Iman, Isabelle, les
enfants de la bibliothèque de rue, Philippe, Régis
de Haïti et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien : 15 Euros/an
Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387
de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 40 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horailles, 26 - 5300 ANDENNE.
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie, 1
7040 QUEVY-LE-GRAND
Tél. : 065/88.5950 - 0479/ 28.90.57

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...
Bonne lecture

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne
(direction générale de l'économie et de l'emploi)